

undefined - vendredi 20 avril 2018

ACTU | CÔTE-D'OR ET RÉGION

CÔTE-D'OR social

Malaise chez les pompiers du Sdis 21

DAMIEN RENOULET



Le syndicat appelle l'ensemble du personnel du Sdis 21 – ils sont environ 1 800 – à faire grève durant trois jours. Au menu, manifestation, tractage ou encore arrêt du travail. Photo archives Ph. BRUCHOT

Du 23 au 25 avril, le syndicat autonome SPP-PATS 21 appelle les personnels du Sdis 21 à faire grève et à manifester.

Pompier professionnel au Sdis 21 (service départemental d'incendie et de secours) depuis quinze ans, Matthieu Brégand est devenu président du syndicat autonome SPP-PATS (21) en octobre. Dans ses mots, de l'inquiétude qui n'est pas récente. Une colère, aussi, mesurée.

« Tous les agents du Sdis 21 – pompiers comme personnel administratif et technique – font le maximum. Mais depuis des années, on est au point de rupture. Le moral des troupes est au plus bas », s'alarme-t-il. Comme souvent, la question tourne autour des moyens humains et financiers.

• Moins d'effectif, plus de sollicitations

Ce père de famille demande la « création et/ou le dégel de vingt-cinq postes (21 chez les pompiers et quatre du côté du personnel administratif et technique) permettant d'assurer la défense de l'ensemble de la population côte-d'orientienne dans de meilleures conditions d'efficacité et de sécurité ». Et de poursuivre : « L'effectif minimum requis dans les casernes n'est pas atteint tout au long de l'année ».

À l'entendre, les soldats du feu, malgré leur passion chevillée au casque, ont de plus en plus de mal à assurer leur mission. « En dix ans, on a perdu environ 30 postes de pompiers alors qu'en parallèle, on a quelque 4 000 interventions supplémentaires à effectuer », note-t-il. Ce qui joue sur la santé des troupes : pour lui, le nombre d'arrêts maladie augmente chez tous les personnels du Sdis.

Cette sursollicitation – en Côte d'Or comme ailleurs – s'explique notamment par le fait que les pompiers, en plus de leurs missions, doivent pallier les carences de moyens privés (comme la carence d'ambulanciers privés). Sur ce sujet qui n'est pas nouveau, Vincent Dancourt, président du conseil d'administration du Sdis 21, précise qu'une « discussion avec le directeur de l'ARS (Agence régionale de santé, ndlr) aura lieu fin mai en compagnie de l'ensemble des directeurs et présidents des Sdis de la région ». Comment les choses peuvent s'améliorer? Recruter de nouvelles têtes? Oui, mais il faut de l'argent. Et question finances, le Sdis 21 n'est pas franchement le mieux loti, selon Matthieu Brégand. « On est l'un des derniers Sdis de France en termes de moyens financiers. » Il souhaite voir augmenter la part du conseil départemental. Sur les quelque 33 millions d'euros de budget du Sdis 21, 55 % vient du Département. Le reste, ce sont les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et d'autres contributeurs extérieurs. « On ne veut pas rentrer dans une guéguerre politique. Mais l'ensemble des politiques doivent se rendre compte de l'impossibilité de faire des économies sur les pompiers », précise-t-il.

• « Aucune économie sur la santé »

L'autre grand sujet de mécontentement, c'est la non prise en compte, à sa juste valeur, selon les pompiers, du risque sanitaire lié aux fumées froides d'incendie. Le syndicat autonome SPP-PATS demande la « mise en place de procédures permettant à chaque sapeur-pompier, quel que soit son statut, de mener à bien les interventions incendie » tout en ayant les « moyens de se prémunir des risques sur sa santé ».

Pour appuyer cet argument, Matthieu Brégand sort les statistiques. Il rappelle qu'un pompier vit

« sept ans de moins que le reste de la population en France ». Il cite aussi des études américaines, canadiennes et nord-européennes qui montrent que « les pompiers ont 18 % de plus de cancer du poumon et 3 % de plus de cancer de la peau ».

À ce sujet, Vincent Dancourt est intraitable. « Je ne ferai aucune économie sur la santé du personnel ». Et de poursuivre : « Nous mettrons en œuvre tous les moyens nécessaires qui ressortiront du rapport – en cours – d'un groupe de travail (composé de membres du comité d'hygiène et de sécurité, personnels...) et de la doctrine nationale envoyée aux Sdis fin mars ».

NOTE Une pétition a été créée sur mesopinions.com

« Aujourd'hui, la population n'est pas secourue dans de bonnes conditions, et notre sécurité n'est pas assurée. »

Matthieu Brégand, pompier professionnel

undefined - vendredi 20 avril 2018